

INFO AUTO CLUB



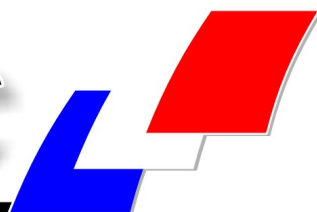
Quarante-six ans de pure passion

COMITE DIRECTEUR 03-04 Octobre 2020

UNE PASSION ÉCHELLE 1

FFVRC

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOITURES RADIO COMMANDÉES



SOMMAIRE

I.	MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS	3
II.	MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS EXCUSES	3
III.	APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR.....	3
IV.	COMPTE-RENDU SUCCINCT DES REUNIONS DE SECTION EFRA SEPT. 2020	3
	A. PISTE 10 THERMIQUE ET PISTE 8 THERMIQUE	4
	B. TOUT TERRAIN 1/10 ELECTRIQUE	4
	C. PISTE 1/5 THERMIQUE	5
	D. PISTE 1/12 – 1/10 ELECTRIQUE.....	5
	E. TOUT TERRAIN 1/8 THERMIQUE ET ELECTRIQUE.....	5
	F. GENERALITES EFRA	5
V.	PRESENTATION DES MODIFICATIONS DU REGLEMENT GENERAL 2021	5
VI.	NUMEROS	6
VII.	MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS	7
VIII.	MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS EXCUSES	7
IX.	COMMISSION AUTO R/C FRANCE	7
X.	GENERALITES REGLEMENT GENERAL – REGLEMENT INTERIEUR	7
XI.	CANDIDATURES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE ET D'EUROPE 2021	8
XII.	COMMISSION DISCIPLINE.....	8
XIII.	PISTE 1/10 THERMIQUE	8
XIV.	FORMATION SUBVENTIONS.....	8
XV.	SUBVENTIONS « AIDE SANITAIRE » ET « SUBVENTION CLUB »	9
XVI.	EXALTO	9
XVII.	E-BOUTIQUE	9

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 3 OCTOBRE 2020

Locaux FFVRC – JUVISY SUR ORGE

I. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS

Philippe BERTRAND	Président
Alain GALLET	Secrétaire Général
Michel VIALLA	Trésorier
Lionel SOUCHET	Secrétaire adjoint (Président Ligue Bretagne)
Christophe JADOT	Vice-Président Piste et TT EI – Responsable national TT 1/10 ^{ème} EI
Hervé BONNAFY	Vice-Président Piste et TT 1/5 ^{ème}
Philippe NAVARRE	Responsable national TT 1/8 ^{ème} Th
Régis MOREAU	Responsable national Piste 1/5 ^{ème} Th
Didier PARISI	Responsable national Piste 1/8 ^{ème} Classique Th – EI
Karine LE HINGRAT	Assistante

II. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS EXCUSES

Patrick THIOUX	Responsable communication et délégué aux subventions nationales et locales
Marie NIRONI	Vice-Présidente TT 1/8 ^{ème}
Jean-François VELVINDRON	Vice-Président Piste 1/10 ^{ème} 1/8 ^{ème} Th-EI.
Bruno JASMIN	Responsable national TT 1/8 ^{ème} Th
Julien JOST	Responsable national Piste 1/12 ^{ème} – 1/10 ^{ème} EI - Moto
Nathalie MICHEL	Responsable national Piste 1/8 ^{ème} Th – EI
Edouard FARINES	Responsable national TT 1/8 ^{ème} EI – (Président Ligue PACA)
Olivier BLANCHARD	Responsable national TT 1/5 ^{ème} Th
Bernard GRUBIS	Adjoint au délégué aux subventions nationales et locales (Président Ligue HdF)
René MAIRE	Trésorier adjoint
David BADRIGNANS	Adjoint communication
José ROSAS	Responsable national Piste 1/10 ^{ème} Th GT8

Monsieur Philippe BERTRAND ouvre la séance du Comité Directeur à 14h30.
Nombre de votants : 8

Procurations :

- René MAIRE
- David BADRIGNANS
- Julien JOST
- Olivier BLANCHARD
- Bernard GRUBIS
- Edouard FARINES

Nombre de votants : 14

III. APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : Proposition Acceptée

IV. COMPTE-RENDU DES REUNIONS DE SECTIONS EFRA SEPTEMBRE 2020

Une grosse première partie a été consacrée à la situation de la voiture RC dans chaque pays avec les règles Covid (les restrictions, les quarantaines, les limitations, la présence de pilotes...).

L'ensemble des responsables de section ayant participé aux réunions de visioconférence de l'EFRA ont fait un petit compte rendu.

L'EFRA ne fera pas d'assemblée générale physique en Suède. Cette AG se tiendra par visioconférence. Pour le moment nous ne connaissons pas le nombre de participants. Des réunions préparatoires à l'assemblée Générale s'organisent avec les présidents de fédération puis les responsables de catégories dans les fédérations.

Le calendrier 2021 des manifestations EFRA a été confirmé (changement possible si cas exceptionnel comme la Covid).

Enfin, les règlements EFRA ont également été maintenus de la sorte (en dehors de quelques légères modifications sur certaines disciplines).

Arrivée d'Hervé BONNAFY à 14h55.

Votants : 15

A. PISTE 10 THERMIQUE ET PISTE 8 THERMIQUE

Résumé de réunion EFRA mercredi 9 septembre 2020

Présent José ROSAS (Responsable 1/10 et GT8) et Nathalie MICHEL (Responsable 1/8 4x4 libre thermique et électrique)

Cette réunion était pour reprendre contact avec les responsables P10 et P8 des différents pays d'Europe. Nous avons discuté de la reprise des compétitions dans chaque pays d'Europe principalement en Espagne, Italie, Allemagne, Belgique, Hollande ; tous les pays n'étaient pas présents. Pas de course en Angleterre, ni à Monaco. L'ensemble des pays a rencontré les mêmes difficultés que la France pour reprendre les courses avec les mêmes contraintes protocolaires contre la Covid-19.

Concernant le règlement EFRA, aucun changement ne se fera pour 2021 puisqu'il n'y a pas eu de compétition. Nous avons discuté du nouveau format des GP que l'Italie a testé. Les pilotes italiens semblent satisfaits. Javier invite les autres pays à tester.

Il a été évoqué la problématique des mauvais ravitaillements. L'Italie proposait un enregistrement vidéo, mais l'idée n'a pas été retenue car cela demande trop d'investissement. De plus, Javier GARCIA n'était pas d'accord car les pilotes demanderaient ensuite de filmer toute la course et voudraient regarder la vidéo pour sanctionner les crashes entre voitures sur la piste, mauvaise conduite, le ramasseur qui n'a pas bien fait son job... etc.

Javier Garcia se posait la question de faire 3 GP, mais il y a aucune visibilité sur l'évolution de la pandémie en Europe, avec en plus le risque de devoir annuler des courses. La décision est d'arriver à organiser 2 GP et les EC.

La grosse problématique pour les courses EFRA sera les règles de circulation des personnes entre chaque pays. Ces règles ne sont pas les mêmes : 1 pays peut imposer la quarantaine (15 jours à rester à l'hôtel avant la compétition), d'autres pays exigent une PCR négative 24 à 48h00 avant et d'autres pays risquent peut-être de fermer leurs frontières.

Un point a été fait sur la promotion de notre sport dans chaque pays, mais il n'y a pas de solution miracle pour le moment. L'Espagne et l'Italie ont évoqué des interviews de top drivers pour « vendre » notre sport, mais cela n'a pas été retenu pour l'instant

Il y a une baisse de la participation aux championnats d'Europe, mais il n'y a pas de regroupement de catégorie envisagée pour le moment.

Enfin, Javier Garcia s'intéresse à la catégorie 1/8 piste BLS et aux GT8. Il a demandé combien nous avons de pilotes dans chaque pays. En moyenne il y a 40 à 50 pilotes par pays surtout en Italie, en Espagne et en Allemagne.

Pour l'instant il ne souhaite pas réaliser de changements sur le règlement, même s'il est ouvert à la discussion. Néanmoins tant qu'il n'y aura pas de grande compétition, il trouve que son règlement convient pour le moment. Nous avons évoqué qu'il n'y ait pas de courses à l'armement sur les accus, le poids et les carrosseries. Concernant le GT8, il a demandé quelles règles sont pratiquées dans chaque pays pour les rendre plus harmonieuses. Nous avons souhaité qu'il n'y ait pas de courses à l'armement sur les accus, le poids et les carrosseries, Javier semblait d'accord.

Le dernier point était les demandes d'allocation. Javier demande aux pays de réfléchir et de donner les chiffres à la prochaine AG.

Les réunions ZOOM semblent être bien acceptées par tous les participants, ce d'autant plus que l'ordre du jour était clair et précis.

B. TOUT TERRAIN 1/10 ELECTRIQUE

12 Fédérations étaient présentes.

Cette réunion avait pour but une reprise de contact entre les différentes fédérations et un tour de table a permis à chaque fédération de faire le point sur la situation au niveau des courses et sur les règles applicables face au Covid.

La France n'a pas organisé de courses nationales mais a privilégié les courses locales pour des raisons d'autorisation et d'organisation.

Aucune course n'a été organisée parmi les autres fédérations.

En ce qui concerne le règlement, il n'y a pas de gros changements sauf au niveau de l'homologation des moteurs (modifications technologiques). Le coût s'en trouve élevé et la mise en place d'un service payant est envisagée.

Il n'y aura aucun changement au niveau des compétitions, hormis pour la catégorie Stock P10E.

Le championnat d'Europe est délocalisé vers un pays sans trop de contraintes sanitaires.

C. PISTE 1/5 THERMIQUE

A l'image des autres sections, la parole est donnée à toutes les fédérations afin de faire un point sur la situation et un débat A lieu autour de l'organisation des disciplines.

En France, les courses ont été maintenues mais en respectant les « gestes barrières », et sous réserve de confirmation, des dispositions légales et de tout arrêté municipal ou préfectoral plus contraignant.

Le GP F1 et Tourisme à FIORANO a été supprimé pour des raisons d'autorisation et d'organisation.

7 places en tourisme, 2 places + 1 sont demandées en réallocation F1 pour le CE 2021 à FIORANO.

4 places en 2 roues motrices, 7 en 4 roues motrices et 6 places en short course sont demandées pour le CE TT5Th.

Il a été constaté au Championnat du Monde à VILLA REAL Tourisme que les carrosseries 1/5 étaient trop fragiles. L'EFRA cherche à interdire les carrosseries trop fines et réfléchit à une épaisseur minimum. Le poids des aérations ne sera pas pris en compte dans le poids de la carrosserie (carrosserie + ailerons 500g maximum). Une réglementation sera également mise en place pour palier à l'augmentation des moteurs qui cassent (casse mécanique).

D. PISTE 1/12 – 1/10 ELECTRIQUE

E. TOUT TERRAIN 1/8 THERMIQUE ET ELECTRIQUE

Presque toute la saison européenne a été ruinée par le Covid19 et les mesures de protection adoptées dans le monde entier pour tenter de stopper son expansion.

La saison de l'EFRA à 1/8 TT est reportée à l'année 2021. Les événements décidés en 2021 ont été déplacés en 2022. Tous les événements se dérouleront l'année prochaine lors de week-ends similaires, à l'exception du CEA qui sera déplacé plus tôt dans le mois de juillet 2021, au deuxième week-end.

Nous étudions la possibilité de réaliser une AGA virtuelle avec les conférences de ses différentes sections, l'idée étant de le faire le même week-end que celui prévu initialement mais avant cela, toutes les sections de l'EFRA organiseront des réunions virtuelles avec tous les membres. L'idée est de comprendre l'évolution dans toute l'Europe et d'envisager les différents scénarios qui pourraient être discutés.

En ce qui concerne les changements de règles, l'EFRA a décidé que très peu de changements seront effectués car il n'y a pas eu de course. Une exception pourrait être faite sur les ailerons avant et certaines aides à la circulation de l'air (il a été repris le texte du règlement français). D'autres suggestions raisonnables pourraient être les bienvenues, mais en gardant à l'esprit que nous n'allons pas revoter des choses qui ont été discutées et votées l'année dernière.

La discipline des RC Crawlers, un peu comme les essais de motos avec des voitures RC, est une chose dont nous devons parler aussi, est-ce qu'elle se développe ? Est-elle attrayante ? Y a-t-il beaucoup de pays qui la développent ? Serait-elle similaire à la dérive des courses sur route en RC ?

Pour les courses, voyager pourrait être l'un des problèmes auxquels nous serons toujours confrontés, du moins jusqu'à ce qu'un vaccin opérationnel adéquat soit disponible.

En ce qui concerne les positions de l'EFRA, il se peut qu'il y ait une prolongation d'un an des mandats, c'est quelque chose qui mérite peut-être quelques minutes de plus de discussion lors de notre réunion.

F. GENERALITES EFRA

L'EFRA se trouve en difficultés financières, Philippe BERTRAND propose aux autres fédérations de leur faire une avance de trésorerie.

L'EFRA propose que l'assemblée générale 2021 soit organisée en France. Philippe BERTRAND refuse la demande pour des raisons sanitaires et organisationnelles.

V. PRESENTATION DES MODIFICATIONS DU REGLEMENT GENERAL 2021

La saison n'ayant malheureusement pas pu être comme les années précédentes pour cause de crise sanitaire, les règlements dans l'Auto RC France seront revus pour corrections et mise en forme.

Point 5.2 - Les valeurs en thermique

Toutes les disciplines thermiques adoptent le même système de valeur :

Les valeurs tiennent compte pour moitié des résultats obtenus en qualification et pour moitié des résultats obtenus lors des finales.

Le 1^{er} aura 400 points, le 2^{ème} 395 points, le 3^{ème} 390 points et ainsi de suite de 5 en 5 jusqu'au 49^{ème} puis de trois en trois jusqu'au 69^{ème} puis de deux en deux jusqu'au 117^{ème}, un au-delà.

Ex : Un pilote fait 3 aux qualifications et 10^{ème} au général aura : $390/2+355/2=372,5$ points.

Comptent pour les valeurs : toutes les courses comprises dans les douze derniers mois (manches du championnat de France - grand prix EFRA en France - coupe de France...) qui précèdent la date d'arrêt. Les classements sont établis sur les X meilleurs résultats de ces 12 mois glissants (X étant déterminé chaque année par le responsable de la discipline).

En raison de la crise sanitaire de 2020, toutes les valeurs de décembre 2019 sont reportées à décembre 2020.

Point 7.1 – Règles sanitaires :

Tout licencié et tous ses accompagnateurs s'engagent à respecter les règles sanitaires imposées par les autorités compétentes et les clubs que ce soit en course, en entraînement ou en simple visite.

Ces règles ne relevant pas du pouvoir sportif, il a été décidé qu'elles devront être insérées dans le règlement intérieur à mettre à jour pour un vote lors de la prochaine AG. Ce point ne sera donc pas repris dans le règlement général.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : Proposition Acceptée

Point 8.3 - Pénalités - décisions officielles :

Le président du club, le directeur de course et/ou l'arbitre se réserve le droit de pénaliser un pilote/mécano/licencié et/ou ses accompagnateurs pour manquement aux directives sanitaires édictées par les autorités compétentes et le club. Ces pénalités peuvent aller du simple avertissement à l'exclusion du circuit (piste, zone de ravitaillement, stand, etc...)

Les pénalités (tour en moins, cartons jaunes, etc...) sont portées sur le panneau d'affichage en regard des résultats du concurrent. Le directeur de course ou l'arbitre fédéral peut faire de simples avertissements jusqu'à la disqualification immédiate en fonction des circonstances pour tout comportement antisportif, non-respect des règlements ou faute volontaire. La commission de discipline de la fédération peut être saisie.

Le directeur de course ou l'arbitre fédéral peuvent disposer d'un temps de réflexion avant attribution d'une éventuelle pénalité et doivent informer le pilote qu'il est sous enquête.

Le président de la commission des pilotes ou son représentant mandaté à l'obligation d'être présent tout au long de la compétition (sauf spécificité par discipline). En cas de manquement une pénalité pourra être prise à son encontre par le directeur de course et/ou l'arbitre fédéral.

Le point 7.1 n'ayant pas été intégré dans le règlement général, la modification du point 8.3 n'a pas lieu d'être.

VI. NUMEROS

Une commande de numéros sera passée prochainement afin de remettre une légère dotation aux ligues.

Fin de réunion à 18h50.

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 4 OCTOBRE 2020

Locaux FFVRC – JUVISY SUR ORGE

VII. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS

Philippe BERTRAND	Président
Alain GALLET	Secrétaire Général
Michel VIALLA	Trésorier
Christophe JADOT	Vice-Président Piste et TT EI – Responsable national TT 1/10 ^{ème} EI
Hervé BONNAFY	Vice-Président Piste Piste et TT 1/5 ^{ème}
Philippe NAVARRE	Responsable national TT 1/8 ^{ème} Th
Lionel SOUCHET	Responsable national Piste 1/10 ^{ème} Th (Président Ligue Bretagne)
Régis MOREAU	Responsable national Piste 1/5 ^{ème} Th
Didier PARISI	Membre du CD
Karine LE HINGRAT	Assistante

VIII. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS EXCUSES

Patrick THIOUX	Responsable communication et délégué aux subventions nationales et locales
Marie NIRONI	Vice-Présidente TT 1/8 ^{ème}
Jean-François VELVINDRON	Vice-Président Piste 1/10 ^{ème} 1/8 ^{ème} Th-EI.
Bruno JASMIN	Responsable national TT 1/8 ^{ème} Th
Julien JOST	Responsable national Piste 1/12 ^{ème} – 1/10 ^{ème} EI - Moto
Nathalie MICHEL	Responsable national Piste 1/8 ^{ème} Th – EI
Edouard FARINES	Responsable national TT 1/8 ^{ème} EI – (Président Ligue PACA)
Olivier BLANCHARD	Responsable national TT 1/5 ^{ème} Th
Bernard GRUBIS	Adjoint au délégué aux subventions nationales et locales (Président Ligue Haut de France)
René MAIRE	Membre du CD
David BADRIGNANS	Membre du CD
José ROSAS	Membre du CD

Monsieur Philippe BERTRAND ouvre la séance du Comité Directeur à 9h30.
Nombre de votants : 9

Procurations :

- René MAIRE
- David BADRIGNANS
- Julien JOST
- Olivier BLANCHARD
- Bernard GRUBIS
- Edouard FARINES

Nombre de votants : 15

IX. COMMISSION AUTO R/C FRANCE

La saison n'a pas vraiment démarré comme les années précédentes pour cause de COVID-19, les règlements dans l'Auto RC France seront revus pour corrections et mise en forme. Les exemplaires de l'année 2020 ont été envoyés à chaque responsable pour relecture et amendement éventuelles, il faudra un retour définitif pour le comité directeur prévu les 14 et 15 novembre prochain afin de les voter et les faire éditer.

X. GENERALITES REGLEMENT GENERAL – REGLEMENT INTERIEUR

Un point particulier toutefois devra être intégré dans le règlement intérieur de la fédération concernant les responsabilités de gestion des impératifs des autorités administratives envers les présidents de clubs sur le non-respect de l'application de ses consignes (port du masque par exemple). Les présidents de ligue et de club sont responsables de tout ce qui se passe dans l'enceinte de leurs clubs et du respect des gestes barrières. En cas de difficultés, ils ne doivent pas hésiter à faire appel aux pouvoirs publics.

La commission communication est en charge d'envoyer un email de rappel aux gestionnaires des infrastructures, à savoir les présidents de ligue et de club afin de renouveler les instructions sur IA Covid.

En plus du règlement intérieur, il est nécessaire de compléter l'Auto RC France qui est à destination des licenciés.

Lors de la prise de licence, un rappel doit être fait auprès du licencié : le règlement intérieur doit être consulté.

Mise en place d'une communication vis à vis des arbitres et des directeurs de course.

Il est nécessaire d'intégrer une partie « COVID » :

- Fonction, rôle et pouvoir d'un arbitre (se référer au règlement intérieur)
- Rappel des règles
- Le club est responsable de ce qui se passe dans l'enceinte de son club, et non l'arbitre

Il est nécessaire de mettre à plat les responsabilités de chacun.

XI. CANDIDATURES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE ET D'EUROPE 2021

Pour la plupart des disciplines les responsables ont pris contact avec les clubs organisateurs de manches de championnat de France ou de Coupe afin d'avoir confirmation de leurs engagements pour 2021.

Un courrier du secrétaire général va être envoyé à l'ensemble des clubs organisateurs pour valider officiellement leurs demandes, et tous les chèques (inscriptions et cautions) devront être renvoyés au secrétariat de la FFVRC.

Dans la version 2020 certains clubs avaient obtenu 3 courses au lieu de 2. Concernant la piste 1/10^{ème} 200mm, le club du MRTE se désiste au profit du club de sens (A2TECH) qui organisera donc la 5^{ème} manche de CF.

Le club de TOURLAVILLE initialement prévu se verra recontacter pour une organisation mieux adaptée à ses possibilités en 2022.

En Tout Terrain 1/10 EI, la manche de championnat de France du 8/9 mai est reportée au 15/16 mai 2021.

En Piste 1/5 Th, la manche 1 à MODELESPACE ayant eu lieu en 2020, un autre club est susceptible de le remplacer.

Concernant le club de Reims (REMC), nous attendons une réponse concernant la manche qu'ils souhaitent céder pour 2021.

XII. COMMISSION DISCIPLINE

La commission de discipline s'est réunie le 8 Septembre 2020 à 14h00 pour traiter l'altercation violente entre Mrs Christophe JADOT et Xavier MORTAS, dans l'enceinte du club de Reims.

Ce dernier ayant été sanctionné d'un an de suspension de licence, il ne peut plus représenter le club de Reims qui devra élire un nouveau président.

XIII. PISTE 1/10 THERMIQUE

Le vice-président demande le report de l'attribution des pneus pour la saison 2021.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition Acceptée

Certains pilotes soulignent qu'il serait souhaitable de déplacer le règlement GT8 vers la catégorie Piste 1/8 ou de créer une catégorie à part dans l'Auto RC France.

XIV. FORMATION SUBVENTIONS

Une visioconférence est organisée avec le président de la ligue AURA, Gérard ROCH, qui nous exprime son mécontentement sur le fait que la formation concernant le montage de dossier sur les subventions n'ait pas pu avoir lieu à la date proposée ainsi que le lieu, par faute de participants, alors que Bernard GRUBIS avait fait un travail phénoménal pour faciliter cet exercice, qui demande quelques compétences et un bon relationnel.

La présence d'Emmanuel ROCH, représentant du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) et de la DRDJS (directions régionales de la jeunesse, des sports) est fortement souhaitée.

Il a été décidé de repousser la formation « demandes de subvention » en Janvier 2021 (après les assemblées générales de ligues), le choix entre 2 dates est envisagé :

- Soit les 16 et 17 janvier 2021
- Soit les 23 et 24 janvier 2021

Nous retiendrons la date qui conviendra au plus grand nombre.

La formation aura lieu sur 2 jours.

Cette formation aura lieu à Juvisy sur Orge dans les locaux de la fédération.

Le choix de la date sera arrêté début Novembre.

Il est possible d'obtenir une subvention pour l'organisation de cette formation par la commission budgétaire.

Des ateliers pratiques et théoriques seront mis en place. Le but étant d'informer l'ensemble des structures des possibilités de subventions existantes afin de combler le manque à gagner et de mettre les clubs en valeur vis-à-vis de leurs élus locaux.

La fédération est en charge de former les présidents de ligue afin que ceux-ci puissent mettre en place une formation pour leurs clubs.

La ligue BRETAGNE précise que cette annulation de formation, lui coûte un aller-retour en train car les billets pris étaient non remboursés et non échangeables pour obtenir un prix le plus bas possible et demande le remboursement de ceux-ci.

XV. SUBVENTIONS « AIDE SANITAIRE » ET « SUBVENTION CLUB »

Subvention club : Cinq demandes reçues à ce jour mais elles demandent à être complétées.

Le remboursement kit sanitaire a été apprécié mais peu utilisé.

La banderole a permis une bonne visibilité des gestes barrières.

XVI. EXALTO

Un rapide point est fait sur la gestion de notre Extranet, fait par la société Exalto.

Les différentes demandes en maintenance (entre autre le classement des courses amicales et nationales) que nous demandons depuis plusieurs mois n'ont pas été réalisées à ce jour car la société Exalto semble privilégier les grosses fédérations.

Nous avons vérifié le contrat qui nous lie et sauf faillite de l'entreprise, ce dernier est propriétaire de l'ensemble de ses travaux. Nous ne possédons que les bases de données, ce qui nous oblige indirectement à rester chez eux sous peine de devoir recommencer chez un autre prestataire un développement complet.

Notre engagement avec notre prestataire Exalto est en place jusqu'en 2021.

Nous réclamons donc une réduction sur notre prestation ou le report des prestations non effectuées sur 2021.

La décision est prise d'arrêter de payer les factures en cours tant que le travail qu'ils doivent effectuer n'est pas réalisé.

XVII. E-BOUTIQUE

Le trésorier Michel VIALLA revient sur la nécessité ou non de la E-Boutique, expliquant que cela lui confère une somme de travail importante et des rapprochements monétaires parfois difficiles. Il nous informe qu'en dehors des transpondeurs (qui représentent la majeure partie des ventes), le chiffre d'affaires de la E-Boutique n'est pas très élevé et au regard du bénéfice très faible engendré, il demande s'il est nécessaire de continuer.

Le travail investi ne rapporte pas assez de retour sur investissement. Lionel SOUCHET répond au nom de Marie NIRONI et de lui-même que le visuel de la E-Boutique est un axe de communication détourné et que nous ne pouvons pas passer à côté de cette opportunité visuelle, que Marie NIRONI et lui fournissent l'ensemble du travail que cela représente et que plus personne ne déroge aux règles strictes de l'achat de matériels ou fournitures qui sont mis en vente sur le site. De plus, l'année 2019 avait très bien démarré mais la crise sanitaire est venue compliquer la donne.

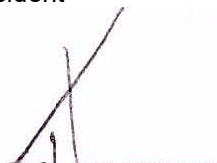
Il est rappelé que la E-Boutique a été montée avec des bonnes volontés, qu'il a été fait en sorte que tout fonctionne sans rien coûter à la Fédération et qu'il a été trouvé des sponsors pour qu'on en arrive à cela aujourd'hui. Il est vrai que la puce RC4 Hybride est le produit le plus vendu du site, mais à minima il a été vendu un exemplaire de chaque produit (même un Auto RC France). Les bénéfices obtenus même si ce n'est pas grand-chose, serviront à être injectés dans les formations, l'aide aux jeunes talents, l'aide aux jeunes pilotes, pour les équipes de France.

Départ de Régis MOREAU et Alain GALLET à 15h45.

Votants : 12

Fin du Comité Directeur à 16h30.

Philippe BERTRAND
Président



Alain GALLET
Secrétaire Général



